

**DEC141142DR08**

**Décision portant nomination de M. Lionel GUERIT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale» - USAES**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°CON050001DRH du 18 mai 2005 portant création de l'UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale» - USAES, renouvelée par avenant;

**Vu** la décision n° DEC133421DRH du 20 décembre 2013 portant nomination de M. Jacky HIRSCH aux fonctions de directeur de l'unité UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale» - USAES ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 20 avril 2010 ;

Considérant que M. Lionel GUERIT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 05 avril au 27 avril 2004 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Lionel GUERIT, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°UMS2927 à compter du 18 mai 2013.

M. Lionel GUERIT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Lionel GUERIT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 29 octobre 2014

Le directeur de l'unité  
Jacky HIRSCH

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE